

La Maison-Dieu, 230, 2002/2, 27-41

Jean-Claude MENOUD

PRÉSIDER LES ASSEMBLÉES EN MONDE RURAL

CETTE CONTRIBUTION ne peut-être que modeste. Au moins pour deux raisons. D'abord parce qu'elle s'appuie sur un champ d'observation réduit à l'espace d'un seul diocèse, même s'il est majoritairement rural. Ensuite, parce que les évolutions dont nous allons parler sont loin d'être terminées et ne permettent donc pas de prendre le recul nécessaire à une réflexion objective. On s'en tiendra donc à un point de vue limité et provisoire.

Après une brève présentation du diocèse de Besançon, nous décrirons rapidement sa nouvelle configuration depuis que la réorganisation territoriale a été réalisée, car les conditions actuelles de la célébration en monde rural en dépendent pour une grande part. Puis, nous décrirons les conditions pratiques dans lesquelles s'effectuent les principales célébrations liturgiques en monde rural. Enfin, nous tenterons de repérer quelques points d'appuis possibles pour l'exercice d'un ministère en pleine mutation.

Jean-Claude Menoud, prêtre du diocèse de Besançon depuis 1971, a été responsable du service musical au CNPL. Il est actuellement vicaire épiscopal pour la ville de Besançon et responsable de la Formation permanente.

Le diocèse de Besançon : quelques repères

Le diocèse de Besançon est assez vaste géographiquement (près de 10 000 km²), mais relativement peu peuplé (au dernier recensement : 550 000 habitants).

Il fait partie de la région de Franche-Comté qu'il partage avec les diocèses de Saint-Claude et de Belfort-Montbéliard. Il s'étend sur deux départements, le Doubs et la Haute-Saône. C'est un diocèse essentiellement rural, avec une seule grande ville, Besançon, dont la population plafonne à 122 000 habitants. Région d'élevage et surtout de production laitière, elle n'ignore pas les difficultés liées aux mutations du monde agricole. Son industrie essentiellement organisée autour de moyennes et petites entreprises n'a pas échappé à la crise et aux restructurations, parfois avec violence. Certains se souviennent sans doute de l'affaire LIP !

L'histoire récente du diocèse est marquée par un vrai souci de continuité dans la conduite de la pastorale. C'est dû, en priorité, à la présence et à l'activité du même évêque depuis vingt ans, et tient surtout à sa capacité d'imagination et d'anticipation, mais aussi à son souci constant de réflexion et d'approfondissement. Concernant notre propos, il est utile de retenir trois moments déterminants :

« Horizon 90 »

Au cours des années antérieures à 1990, le diocèse s'est engagé dans une démarche de type synodal. Elle a consisté essentiellement à vérifier, vingt-cinq ans après le concile, la fidélité de l'Église diocésaine aux intuitions et aux orientations de cet événement majeur. Un très gros travail d'observation, de réflexion et d'approfondissement a été ainsi réalisé pour aboutir à un grand rassemblement diocésain et à un certain nombre de décisions importantes, dont la réorganisation pastorale.

La réorganisation pastorale

Ce travail a duré sept ans. Il a été réalisé par étapes successives en prenant le temps de l'information, de la consultation et de l'expérimentation. La visée du projet était, avant tout, de redynamiser les communautés chrétiennes du diocèse, en vérifiant leurs capacités à témoigner de l'Évangile dans une société en pleine mutation. On est ainsi passé de 771 paroisses à 67 « unités pastorales ». Chaque unité pastorale regroupe plusieurs relais paroissiaux, eux-mêmes comprenant plusieurs villages. Les unités pastorales sont reliées entre elles dans le cadre du doyenné. Il y a actuellement, pour l'ensemble du diocèse, 13 doyennés (au lieu de 36 dans la configuration précédente).

Chaque unité pastorale est conduite par une équipe de coordination pastorale, composée de prêtres et de laïcs ayant reçu une lettre de mission. Dans chaque équipe de coordination pastorale, il y a un prêtre coordinateur (avec fonction de curé) et, selon les cas, un ou plusieurs prêtres coopérateurs et plus rarement un ou des prêtres au service de l'unité pastorale. L'équipe de coordination s'appuie sur un conseil pastoral et sur un conseil économique.

Le Jubilé

Le Jubilé, sa préparation et sa réalisation ont permis de donner sens à cette nouvelle manière de vivre en Église diocésaine, de commencer à faire évoluer les mentalités, et particulièrement d'aider les chrétiens à prendre conscience de leur nouvelle situation dans la société en revenant aux fondements de la foi. C'est ainsi que, autour d'un slogan qui pour être simple n'en était pas moins significatif : « Un pas vers Dieu, Un pas vers l'autre », les nouvelles unités pastorales, les services et les mouvements ont pu approfondir leur foi, dans les conditions créées par la nouvelle organisation du diocèse.

La réorganisation territoriale a donc été encadrée par deux grands moments de réflexion et d'approfondissement, dont on s'aperçoit, après coup, qu'ils étaient indispensables pour qu'on en saisisse la portée réelle. C'est bien ce que souligne l'évêque du diocèse, dans sa dernière lettre pastorale rédigée au terme de sa visite des 67 nouvelles paroisses : « Deux constatations m'ont frappé comme une évidence. La première, c'est qu'une avancée considérable a été faite pour la coresponsabilité, principalement dans les équipes de coordination pastorale. La deuxième, c'est que la réorganisation nous a conduits au-delà d'un remodelage territorial : elle ébauche la fondation de communautés chrétiennes d'un type nouveau ¹. »

Célébrer, dans quelles conditions ?

Le moins que l'on puisse dire, c'est que, dans cette nouvelle configuration, les conditions de la célébration sont largement déterminées par une situation instable et indécise. Pour reprendre l'expression connue d'A. Borrás, on est à la fois dans une « logique de guichet » et dans une « logique de projet », à la fois dans une logique d'Église « service public de la religion » et dans une logique d'Église « communauté de foi » ². C'est le « à la fois » qui définit les conditions concrètes des célébrations et qui, bien sûr, pose les bases d'une pastorale du tâtonnement dont la clarté n'est pas la qualité majeure !

Le Rassemblement dominical

Après quelques années de fonctionnement dans le cadre des nouvelles paroisses, on peut tenter de résumer la situation du rassemblement dominical à partir de trois cas de

1. Mgr. L. DALOZ, *Une Église pour des temps nouveaux*, Lettre pastorale, octobre 2001, p. 8.

2. A. BORRAS, « Assemblées dominicales et catholicité de l'Église », *LMD* 229, 2002/1, p. 7-42.

figure complémentaires : la messe tournante, la messe d'unité pastorale, l'ADAP.

La messe « tournante »

Elle donne le tournis à ceux qui sont chargés de faire un calendrier équitable ! Le souci pastoral qui s'exprime dans ce premier modèle est en effet de chercher à maintenir une vitalité eucharistique suffisante sur l'ensemble de l'unité pastorale en passant chaque dimanche d'un relais à un autre. La réalisation varie en fonction des distances, du nombre des ministres ordonnés et de la contenance des églises. Cette première façon de faire, à laquelle on ne voit pas comment échapper tant que le nombre des prêtres le permet, engendre cependant des comportements nouveaux.

Tout d'abord, elle met en évidence l'existence d'un nombre réduit de chrétiens qui se déplacent et « tournent » régulièrement : celles et ceux que l'on retrouve presque partout, le noyau dur de l'unité pastorale, autour duquel les principales fonctions et activités de la nouvelle paroisse s'organisent. C'est donc le groupe des plus motivés qui est le plus mobile.

Le second groupe est formé par les personnes qui ne participent au rassemblement que lorsqu'il a lieu dans leur village, c'est-à-dire en moyenne, pour l'instant, une fois par mois. C'est dans ce groupe que l'on trouve les personnes âgées et les malades qui ne peuvent pas se déplacer, mais aussi un certain nombre de chrétiens à qui cette récurrence plus lâche suffit. Ici où là, on a tenté d'organiser un co-voiturage en faisant sonner les cloches du village pour signaler le départ du convoi vers le lieu de l'eucharistie. On ne peut pas parler de franc succès !

Mais le comportement qui semble de loin le plus positif semble bien être celui d'une véritable hospitalité eucharistique. Recevoir régulièrement les autres chez soi développe lentement mais sûrement le sens de l'accueil, du dialogue et de l'échange. Cela se réalise concrètement à travers la manière de préparer la célébration, qui pousse

progressivement à une mise en commun des moyens et à une plus grande cohérence des pratiques. Ainsi, d'un lieu à l'autre, se crée une saine émulation que les prêtres, la plupart du temps, ne manquent pas de valoriser.

La messe d'unité pastorale

Autre cas de figure qui complète bien le précédent, pour l'instant, mais qui sera sans doute le cas le plus fréquent dans un avenir proche : la messe d'unité pastorale.

Dès le début de la réorganisation, les responsables pastoraux ont encouragé ce type de rassemblement dominical dont l'intérêt a été rapidement perçu par l'ensemble des chrétiens. Actuellement, en monde rural, ces messes d'unité pastorale ont lieu selon des récurrences variables (d'une fois par mois à deux ou trois fois par an). Elles contribuent largement à diffuser et à faire grandir un esprit nouveau : de nouvelles relations se nouent, de nouvelles collaborations s'instaurent grâce à la mise en commun des moyens de chacun. On se sent progressivement appartenir à un ensemble plus vaste et l'esprit de clocher commence à s'atténuer au profit d'un esprit d'unité pastorale. L'eucharistie y joue pleinement son rôle d'édification ecclésiale, dans la mesure où l'assemblée liturgique plus consistante et plus dynamique préfigure une communauté d'un type nouveau manifestant plus clairement la dimension de catholicité. Elle devient alors, dans la richesse de sa diversité, comme le dit A. Borrás : « une parabole vivante du grand rassemblement auquel Dieu convoque toute l'humanité. Les chrétiens se rassemblent en effet le dimanche non pas seulement pour prier, mais pour faire Église et signifier par là, comme dans un jeu de rôle, la convocation déjà en œuvre d'une humanité appelée par Dieu à vivre en grâce ³ ».

3. A. BORRAS, « Considérations canoniques sur la vie liturgique dans la nouvelle paroisse », *Esprit et Vie*, mai 2001, n° 34, p. 7.

L'ADAP

Depuis la réorganisation des paroisses, les ADAP qui s'étaient largement déployées dans le paysage pastoral diocésain surtout dans les années 80-90⁴ se sont raréfiées par autocensure plus que par désintérêt ou par manque de ressourcement des équipes d'animation. Les responsables pastoraux sont perplexes et s'interrogent sur la validité de ce type de rassemblement dominical aujourd'hui. Il semble qu'ils aient spontanément interprété la réorganisation comme le signal de la fin des ADAP, c'est-à-dire, la fin du rassemblement local de proximité au bénéfice de l'eucharistie tournante ou d'unité pastorale. En outre, beaucoup pensent que les ADAP ont souffert d'un manque d'originalité, n'ayant jamais pu trouver un modèle spécifique satisfaisant et demeurant beaucoup trop près du modèle eucharistique (notamment avec la communion systématique). Actuellement, la question revient, plus timidement, mais peut-être avec plus de pertinence dans la mesure où elle se pose dans un contexte nouveau. On doit repenser et sans doute réinventer un type de célébration dominicale, non eucharistique et de proximité (faut-il ne plus parler d'ADAP, et adopter, par exemple le terme de « Louange dominicale », comme le fait Mgr Rouet à Poitiers ?) selon des modèles plus souples et plus variés qui peuvent aller de la célébration de la Parole à la célébration des Heures, en passant peut-être par des formes plus simples et plus populaires. Sur ce sujet, pour l'instant, c'est l'heure de la réflexion.

Baptême et Funérailles

Le baptême est célébré le dimanche en lien avec l'eucharistie et la plupart du temps à l'église où elle a été célé-

4. M. BRULIN, « Les assemblées dominicales en l'absence de prêtre. Situation française en 1987 : les résultats d'une enquête nationale », *LMD* 175, 1988/3, p. 111-167.

brée. On le célèbre trop peu au cours de l'eucharistie, et c'est dommage. Les responsables pastoraux ont de la peine à gérer les demandes (il faut respecter les motivations : on ne peut pas proposer cette solution à n'importe quelle famille), le temps de la célébration et l'action liturgique elle-même (lien avec les équipes de préparation, avec les chorales...).

Le modèle qui s'impose empiriquement est celui qui combine paradoxalement la fin de l'eucharistie et l'accueil des familles qui vont célébrer le baptême. Deux assemblées se croisent, l'une pressée d'en finir, l'autre pressée d'entrer. En tout état de cause, la solution est loin d'être satisfaisante et le risque est grand de développer un sentiment de frustration chez les uns comme chez les autres, surtout chez les prêtres.

Quant aux funérailles, elles sont souvent la hantise des prêtres. Sans crier gare, elles bouleversent leur emploi du temps, en les confrontant brutalement au tragique de l'existence. Même si elles sont préparées par des équipes formées à cette responsabilité, elles sont vécues, en monde rural, comme une réalité pastorale difficile et en même temps importante pour l'évangélisation. Le discours et l'attitude de l'Église y sont particulièrement attendus par des gens qui ont pris des distances par rapport à la foi, mais qui participent de plus en plus nombreux aux enterrements. La mise en place progressive de ministres laïcs, mandatés par l'évêque pour diriger les obsèques, va certainement modifier le visage de l'ensemble de cette pastorale. Mais si cette nouvelle phase fait seulement ses premiers pas, elle n'est pas sans poser de questions aux prêtres, qui à la fois se réjouissent et encouragent cette nouvelle expérience, et en même temps ont du mal à lâcher ce lieu de proximité et d'évangélisation.

Cette description sommaire, dans laquelle bien des diocèses de France peuvent se reconnaître, permettra, espérons-le, de faire pressentir, sinon d'admirer, la performance exigée des prêtres en milieu rural aujourd'hui, du seul point de vue de leur métier de « présidence » (et encore, n'avons-nous pas recensé toutes les célébrations auxquelles un prêtre est confronté habituellement, en particulier les célébrations de mariage ou de catéchèse...). En permanence, ils sont

confrontés à des assemblées différentes, passant en très peu de temps d'une situation psychologique à une autre, plongés dans une réalité sociologique et pastorale mouvante : il leur est beaucoup demandé ! Leur plus grande épreuve n'est pas celle de l'accumulation exponentielle des tâches auxquelles ils doivent faire face ; elle se manifeste plutôt dans la difficulté qu'ils ont à se situer autrement, et notamment à acquérir un « savoir-faire-ensemble » dans un contexte de coresponsabilité, à entrer dans une nouvelle façon de célébrer et donc de présider, plus objective, plus économique en moyens et moins soucieuse d'efficacité immédiate. Sans oublier que le vieillissement et la fatigue ne facilitent pas le changement !

C'est dans ces deux lieux de la pastorale liturgique et sacramentelle (coresponsabilité laïcs-prêtres et art de célébrer) que nous tenterons de dégager quelques points d'appui capables d'éclairer quelque peu le ministère de présidence des prêtres et, ce faisant, susceptibles de les aider non seulement à tenir, mais surtout à continuer.

Quelques points de repères et quelques points d'appui

Une coresponsabilité différenciée

C'est l'expression employée par les évêques de France en 1994. Si elle a pu paraître savante et même prétentieuse, elle a néanmoins le mérite d'être claire. Il s'agit bien, en effet, comme le disent les évêques, « d'insister sur une exigence relativement nouvelle, qu'implique le contexte nouveau de la pastorale sacramentelle : il nous faut tous apprendre, ministres ordonnés et laïcs, à vivre la sacramentalité de l'Église d'une façon effective et effectivement différenciée... Il s'agit là d'un enjeu capital pour l'avenir de l'Église et l'authenticité de sa mission. ⁵ » Nous sommes

5. Points de repères en pastorale sacramentelle, dans *Documents-épiscopat*, juin 1994, n° 10-11, introd., p. 6.

certainement loin aujourd'hui d'avoir tiré toutes les conséquences d'une telle affirmation !

Pourtant, cette expérience de coresponsabilité différenciée, même maladroitement vécue, semble bien être un lieu-ressource de premier ordre pour les prêtres qui président les assemblées liturgiques en monde rural. Certes, il n'y a plus guère de sacrements qui ne soient préparés et célébrés en équipe. C'est une expérience dont la richesse permet déjà de surmonter deux obstacles importants signalés par les évêques : « la pauvreté des ressources, aussi bien du côté des prêtres, moins nombreux et souvent chargés de tâches multiples, que du côté des laïcs engagés, dont la relève est également difficile, et les peurs mutuelles face aux exigences d'une telle collaboration ⁶ » : Est-ce pour autant une expérience de vraie coresponsabilité différenciée ? Cela mérite vérification et surtout approfondissement, surtout dans deux directions : l'apprentissage d'une vraie délégation et une formation plus adaptée à ce nouveau cas de figure.

Apprendre à déléguer

Pour éviter aux prêtres d'aborder avec appréhension le marathon dominical, il leur faut continuer d'apprendre à déléguer. Et savoir que déléguer n'est ni disparaître, ni se prendre pour la statue du commandeur ! Encore moins chercher une voie médiane entre les deux. Au-delà d'une juste répartition des tâches, et donc d'une logique fonctionnelle, au-delà d'une querelle de compétences et surtout de pouvoirs, il faut situer résolument la délégation du côté de sa signification sacramentelle. Du côté des prêtres, cela veut dire, par exemple, se rappeler qu'à « l'ordination, ils ont reçu mission d'ordination, c'est-à-dire de faire en sorte que chacun puisse trouver sa place dans l'Église ⁷ ». Du

6. *Ibid.*

7. H. GIRAUD, « Comment peut-on envisager le ministère du prêtre aujourd'hui ? », *Prêtres diocésains*, janvier 2002, n° 1391, p. 26.

côté des laïcs, cela suppose une vraie capacité pastorale fondée sur une conscience baptismale suffisamment éveillée et nourrie. Une perception affinée de ces exigences, permettant une vision claire et une pratique authentique de la délégation, demande à l'évidence discernement et formation.

Se former autrement

Pour cela, il semble qu'il faille envisager des parcours de formation différents de ce que l'on fait habituellement. On se contentera ici d'en indiquer deux axes principaux, pour l'instant au banc d'essai dans notre diocèse.

En premier lieu, il semble nécessaire de former ensemble les personnes qui vont vivre cette coresponsabilité : ministres ordonnés et laïcs engagés ou appelés. Les formations précédentes, trop fondées sur les seuls apprentissages techniques, ont contribué à isoler chacun dans sa sphère de compétence. Les membres des équipes liturgiques d'un côté, les musiciens de l'autre, et les ministres ordonnés, à côté ou au-dessus, quand ce n'est pas au cœur de la mêlée en cas de nécessité !

Il faut, ensuite, que le programme de ces formations articule en permanence plusieurs disciplines, entre autres, théologie, spiritualité et pastorale. L'heure est à la synthèse plus qu'à l'analyse. On doit tenter de réactiver des convictions et des pratiques à condition qu'elles soient argumentées, expérimentales et réalistes. Les demandeurs de formation liturgique aujourd'hui n'en sont plus seulement au « Comment faire ? », ni même au « Pourquoi ? », ils en sont aussi au « Est-ce possible chez nous ? ». Toute entreprise de formation, surtout sur ce terrain-là, doit pouvoir donner du sens, donner du goût, mais sans rêver ou faire rêver d'une situation idéale. Vaste programme... ne serait-ce que de réussir à décider les prêtres à entrer dans de telles formations qui les aideraient certainement à vivre plus paisiblement leur ministère liturgique.

Un art de célébrer

Après les relations entre les personnes, il faut aborder la relation des personnes avec les rites, car c'est bien, par excellence, le lieu de ressource et d'appui pour les prêtres. On a savamment évoqué un changement de paradigme, dans ce domaine : nous sommes passés d'une célébration-*officium* à une célébration-prestation de service, proche du modèle médiatique du show télévisé, qui a rapidement démontré son incongruité et son inadaptation. Voilà pourquoi, depuis plusieurs années, l'Église de France, stimulée par la réflexion du CNPL, cherche à renouveler sa manière de célébrer, et peut-être à renouer avec l'*officium*, non seulement en tenant compte des acquis de la réforme conciliaire, mais en les approfondissant à nouveaux frais. On a donc beaucoup écrit sur ce qu'il est convenu d'appeler désormais l'art de célébrer. Mais c'est la mise en œuvre qui en est décisive, et dans ce domaine-là, les expériences concluantes sont encore rares. Dans le cadre de cette brève contribution, contentons-nous de relever deux dimensions importantes de cette recherche, car elles ne manquent pas d'incidence sur notre propos.

La première relève d'une stratégie générale. Faut-il encore se laisser séduire par l'attraction du modèle médiatique, avec son cortège de bonnes raisons pastorales qui vont dans le sens d'une culture de l'expression subjective, de l'expérience immédiate, et même de l'efficacité thérapeutique ? Ne faut-il pas, au contraire, se risquer à faire dans la contre-culture, en déployant un modèle liturgique moins directement attractif, plus sensible, mais sans pousser à l'émotion ; plus simple, mais sans développer le simplisme ; bref, plus impressif qu'expressif, en déclinant sur des modes encore inexplorés une conception généralement trop réduite de la participation ? D'un côté, on s'essouffle par manque d'imagination, d'énergie et de moyens, au risque de vivre la liturgie comme un lieu d'amertume quand ce n'est pas de ressentiment (on ne dispose plus des

énergies ni des moyens des années qui ont suivi le concile !... et il faut l'accepter avec sérénité).

De l'autre, on peut craindre le décalage culturel, le repli identitaire et le ghetto des assemblées chrétiennes, mais on peut aussi ouvrir un chemin original où le sensible et l'intelligible ne se contredisent pas, où la richesse s'inscrit dans la pauvreté, où la complexité affleure dans la simplicité parce que le mystère du Dieu de l'Alliance se manifeste à travers les corps, les objets, les comportements et les attitudes des chrétiens assemblés. C'est dans cette seconde voie que les chances semblent les plus fortes, surtout en milieu rural, même si les exigences sont plus rudes. En tout état de cause, il serait pastoralement plus sain de choisir clairement une voie, plutôt que de laisser se dégrader une situation qui, encore une fois, est propice à la nostalgie, au découragement et au ressentiment, surtout chez les prêtres.

La seconde dimension qui relève de l'attitude fondamentale développe la précédente. Elle consiste tout simplement à essayer de mettre en œuvre le rituel de la façon la plus humaine qui soit, avec le plus de bon sens possible. Parce qu'on sait qu'en régime chrétien, le plus spirituel est toujours dans le plus corporel. L'effort principal porte alors sur le style et la manière. Chaque action trouve sa justesse et délivre son sens à travers la figure concrète qu'en donnent les acteurs, chacun faisant « seulement et totalement ce qui lui revient en vertu de la nature de la chose et des normes liturgiques »⁸. Et la vérité liturgique se manifeste tout particulièrement lorsqu'on voit les différents acteurs vivre en direct cette recherche d'ajustement, les uns par rapport aux autres et chacun par rapport à l'action en cours d'effectuation.

Tirons-en quelques conséquences pour notre propos. Tout d'abord, il est plus important de se préparer à célébrer que de préparer la célébration. Ou, pour être précis, on doit considérer que préparer la célébration, c'est d'abord se préparer soi-même, physiquement, intellectuel-

8. *Sacrosanctum concilium* n° 28.

lement, spirituellement. On devrait sans doute s'interroger sur le temps passé à bâtir (à taper et à tirer) des programmes que la logique de l'action liturgique doit, de toute façon, pouvoir contester et modifier. Ah ! l'inondation de papier dont bruissent certaines assemblées quand les pages se tournent !

Ensuite, on ne devrait jamais oublier que la seule chose qui soit en notre pouvoir consiste à créer les moins mauvaises conditions de la célébration. Le reste, c'est-à-dire le plus important, nous échappe. Ce qui devrait donner de l'air et faire diminuer le stress de bien des prêtres. Peut-être ne faisons-nous pas encore assez confiance aux rites et à la force du langage symbolique ?

Enfin, si l'on s'inscrit dans cette ligne, on économise du temps et de l'énergie, et on se donne la possibilité d'être plus détendu, plus abandonné, plus exposé au travail de l'Esprit ; on se pose autrement la question de savoir si la célébration était réussie ou non. Quand une assemblée est portée par une telle attitude de fond, elle apprend vite à faire la différence entre le show télévisé et la liturgie. Et quand les prêtres entrent dans cette disposition fondamentale, ils disent leur bonheur de faire d'autant plus aisément les choses qu'ils se laissent faire par le jeu de l'action liturgique, et porter par la confiance qu'ils font à celles et à ceux qui la mettent en œuvre avec eux.

Jean-Claude MENOUD

La Maison-Dieu, 230, 2003 **Résumé**

Louis-Marie CHAUVET

Après avoir présenté les principales caractéristiques du diocèse de Besançon, et notamment la réorganisation territoriale dont l'incidence est capitale pour le propos de l'article, l'auteur décrit les situations pastorales au sein desquelles les prêtres exercent leur ministère de présidence.

Il se propose ensuite de visiter deux lieux d'appui et de ressource pour ce ministère en pleine mutation : la pratique de la coresponsabilité différenciée, et l'expérience de l'art de célébrer. Dans chacun de ces lieux relativement nouveaux, il tente d'ouvrir quelques pistes de réflexion et de dégager quelques orientations pastorales. Elles concernent notamment l'exercice de la délégation, induisant une perspective nouvelle en matière de formation, et une avancée plus résolue en direction d'un art de célébrer capable de faire évoluer le ministère de présidence vers un autre type de performance.

QUAND LE CURÉ DE MON VILLAGE célébrait (« disait ») la messe, les chrétiens critiquaient, éventuellement non sans vigueur, ses sermons trop tonitruants ; ils pouvaient être plus ou moins irrités par son ton de voix trop monocorde ou son débit trop lent ; ils étaient nombreux à préférer, de ce fait, « assister » à la messe de son vicaire, laquelle était « moins longue »... Rien de cela pourtant ne remettait en cause le moins du monde la légitimité du premier. Nul en tout cas n'aurait alors imaginé arrêter de « pratiquer » pour ce genre de raison ; tout au plus quelques-uns se permettaient-ils, en certains cas (que le voisinage ne se privait d'ailleurs pas d'apprécier), d'aller à la messe dans une chapelle voisine... Il n'en va plus ainsi aujourd'hui. Le prêtre est de plus en plus jugé sur la qualité de sa prestation liturgique ; si elle paraît trop médiocre, l'assemblée peut parfois se réduire comme peau de chagrin... Certes, les pratiquants habituels, pour les

Louis-Marie Chauvet, prêtre du diocèse de Luçon, docteur en théologie, est professeur à l'Institut catholique de Paris, et responsable de la formation dans le diocèse de Pontaise.